

1. Nom du produit ou de la préparation et nom de la société

Nom commercial

Lithofin CTO Glansmilk

Fabricant / fournisseur

EUROSIL bvba

Heirbaan 50, B-2640 Mortsel

Téléphone +32 (0)3/366.39.09, Fax +32 (0)3/366.39.11

Service des renseignements

Technical Dep.

Téléphone +32 (0)3/366.39.09

Conditions d'utilisation recommandées

Produit d'entretien

2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

Emulsion d'entretien contenant de la cire

3. Dangers éventuels

Phrases R

keine aucune

Remarques particulières sur les risques encourus par l'homme et l'environnement

aucune

4. Premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Aucune mesure particulière.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Risques particuliers dus au produit, à ses résidus de combustion ou aux gaz dégagés

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions relatives aux personnes

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédé de nettoyage/récupération

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger du gel.

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuel

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat liquide	Couleur blanchâtre	Odeur agréable		
Informations relatives à la sécurité	Valeur	Température à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	ca. 7,5 - 10,5			
début d'ébullition	> 90 °C			
Point d'éclair	non applicable			
Densité	ca. 1 g/cm3			
Solubilité dans l'eau				miscible en toutes proportions

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

11. Informations toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	non déterminé			
DL 50 aiguë par contact avec la peau	non déterminé			
CL 50 aiguë par inhalation	non déterminé			

12. Informations écologiques

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Dégrabilité physico-chimique	non déterminé			
Biodégradabilité	non déterminé			

13. Remarques relatives à l'élimination

Code déchets

07 02 08*

Nom du déchet

autres résidus de réaction et résidus de distillation

Recommandations relatives au produit

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Prescriptions relatives au transport

Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)

Désignation de la marchandise Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/GGV)

Nom technique exact no dangerous good

Transport aérien ICAO/IATA

Nom technique exact no dangerous good

15. Prescriptions générales

Remarques relatives à l'identification

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

Phrases R

keine aucune

Réglementation nationale

Classification selon VbF (RFA) VbF (RFA): ne relève pas de l'ordonnance sur les liquides combustibles.

Classe de danger pour l'eau 2 VwVwS (17. 05. 1999)

16. Informations diverses

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.